Image not found or type unknown

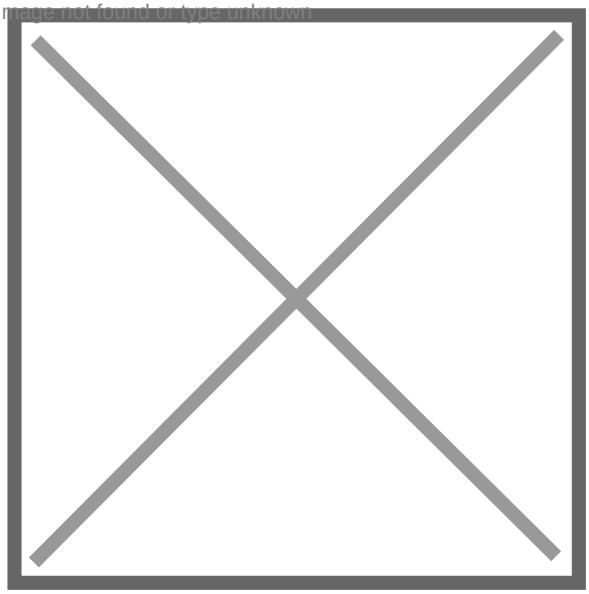

Démarches à suivre pour venir en france

Par **épicétou**, le **15/06/2008** à **12:46**

En relation par msn et par téléphone depuis qq temps avec une femme divorcée de nationalité capverdienne, qui réside en Côte d' ivoire, ayant une fille de 10 ans vivant avec son père à Madagascar, est-il possible pour elle de venir en France, en restant dans la légalité, et si oui, quels sont les démarches à faire pour qu' elle puisse vivre avec moi, en France. Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés